

CONCERNE

Personnel électricien devant intervenir sur des installations photovoltaïques.

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation d'habilitation électrique électricien en basse tension.

OBJECTIFS

- Connaître le principe d'évaluation des risques et les prescriptions de sécurité dans le cadre de pose de modules photovoltaïques.
- Mener les opérations d'ordre électriques en toute sécurité.
- Gérer l'organisation et l'encadrement des interventions.

DURÉE

1 jour

SANCTION

Attestation de compétences

PÉDAGOGIE

Exercices d'application sur maquette photovoltaïque.

INTERVENANT :

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.

Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.

Feuille de présence.

Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU

GEDAF /ELSETE

Centre de VALENCE :

Pôle 2000 - Rue des Entrepreneurs
07130 SAINT PERAY
04.75.81.06.06

Centre de GRENOBLE :

33 rue des Glairons
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04.76.42.56.80

Centre de CHAMBERY :

949 rue Denis Papin
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
04.76.42.56.80

CONTENU DÉTAILLÉ

Savoir réaliser en sécurité une intervention sur des installations photovoltaïques

Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.

Décrire les séquences de mise en sécurité d'un circuit et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension.

Citer les équipements de protection individuelle et collective et leur fonction.

Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

Définir la conduite à tenir en cas d'incendie ou accident d'origine électrique.

Module BP Photovoltaïque

Identification des installations de l'entreprise

Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque

Évaluation et mise en situation dans le rôle de BP

Appliquer les prescriptions de sécurité

Analyser les risques pour une situation donnée

Mettre en œuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux

Réaliser l'interconnexion des modules entre eux

Tests théorique et pratique en vue de l'habilitation BP Photovoltaïque

Nos centres de formation : Valence - Grenoble - Chambéry